



11884 - Qui supporte les frais de la oumra du handicapé ?

question

Je suis un handicapé et je voudrais accomplir la oumra cette année, s'il plaît à Allah. Je désire que mon frère vienne m'accueillir à Djeddah et m'accompagner à La Mecque et à Médine. Voulant à son tour accomplir la oumra, il persiste à acheter son billet de son propre argent. Mais je supporterai les frais de séjour à l'hôtel, de restauration et d'autres dépenses. Peut-il payer son propre billet ou devrais-je le lui acheter comme je l'ai fait pour les autres dépenses, compte tenu du fait qu'il se déplace pour m'aider ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'y a aucun mal à ce que tu paies le prix de son billet. Mais il peut aussi payer son propre billet. Etant donné qu'il insiste à acheter son propre billet, laisse-le faire pour qu'il bénéficie de la récompense divine qui résultera du fait de vous accompagner.

Vous aussi vous serez récompensé pour avoir supporté les autres frais. Allah est le garant de l'assistance...